

parurent si grands, qu'une sucursale s'établit au Foyer d'Ottawa.

La circulaire demandait aux curés : 1. de prêter leur concours à l'Œuvre, en dirigeant vers l'Association catholique féminine internationale les jeunes filles de leur localité, qui seraient pour une raison quelconque obligées de gagner leur vie au loin ; 2. d'indiquer une somme de la paroisse qui consentirait à devenir correspondante locale. Par ce moyen, les correspondantes trop affranchies que publient inopinément les journaux et qui offrent des positions irrégulières, seraient mises au point de façon à faire comprendre non seulement la fausseté absolue de ces offres stupéfaites, mais aussi le danger qu'elles présentent pour des personnes naïves et trop crédules. De plus, le Foyer voulait que les jeunes filles de la campagne ne quittassent point leur famille sans des raisons péremptoires. La circulaire a porté fruit, et c'est ce qui explique le grand nombre des sucursales et des œuvres correspondantes qu'on voit en Ontario, dans Québec, et même aux États-Unis.